

Délais de paiement

Dégradation dans tous les secteurs

• En moyenne, 105 jours dans la construction, 102 dans la distribution et 98 dans les services

• Une enquête de Coface confirme

• Malgré tout, les entreprises restent optimistes

LA mauvaise nouvelle est l'allongement des délais de paiement au premier semestre. La bonne est l'optimisme affiché par les entreprises pour le reste de l'année. Elles s'attendent à une stabilisation des comportements de paiement et seulement un quart anticipe une dégradation sur la

respectivement à 66 et 82 jours. Coface relève que les entreprises ayant déclaré des délais de paiement supérieurs à 120 jours

Entre entreprises privées, la proportion est restée quasi identique à l'année dernière (52%). En revanche, les multinationales

de 15% en moyenne avec un pic entre décembre 2016 et janvier 2017.

La faible croissance et la crise politique ne constituent pas l'unique explication. Les économistes de Coface mettent également en avant «le manque de liquidités et l'accès au financement». Les entreprises de l'échantillon dont la situation de trésorerie s'est dégradée sur les 6 derniers mois sont également en hausse à 43% contre 37% en 2016. De même, l'effectif des entreprises dont la trésorerie est jugée mauvaise a pris quelques points. «Elles sont plus nombreuses à se couvrir puisqu'elles ne sont plus que 43% à ne pas faire appel à un tiers pour faire face à leur risque de crédit alors qu'elles étaient 57% en 2016», notent les économistes de Coface. Ils font également le rapprochement avec les données de Bank Al-Maghrib dont les statistiques révèlent une baisse des crédits aux entreprises entre le dernier trimestre 2016 et le premier trimestre 2017. □

Fiche technique

LA troisième édition de l'enquête Coface a été menée entre juillet et août 2017 auprès de 256 entreprises volontaires et sollicitées par voie électronique. Parmi les secteurs les plus représentés, l'on retrouve la construction (20,7%), la distribution (18,7%), l'industrie manufacturière (13,7%), les services (services aux entreprises 11,7% et autres services 10,5%), l'agroalimentaire (7%) et les télécommunications (5,8%). □

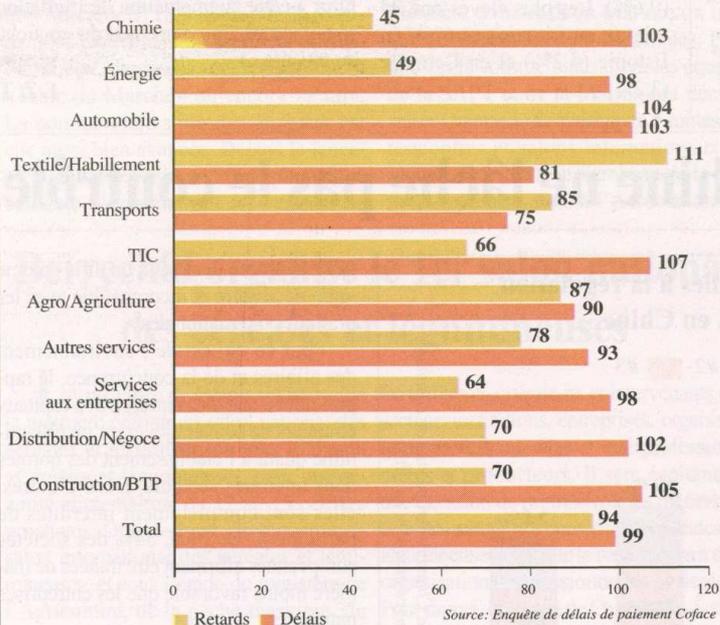
sont en nette augmentation alors que la proportion dont les délais se situent entre 90 et 120 jours est restée stable. La grande nouveauté cette année est que le phénomène n'est plus l'exclusivité du secteur de la construction (105 jours contre 87 l'année dernière), mais touche toutes les activités sans exception: une moyenne de 102 jours pour la distribution et le négoce, 98 jours

semblent épargnées avec des délais stables pour 65% de l'échantillon.

Les économistes de Coface mettent cette situation sur le compte de la faible croissance en 2016 dont les retombées se sont poursuivies en 2017 et au retard pris par la constitution du gouvernement. Et ce, même si les budgets ont été ouverts par décret et la continuité des services de l'Etat assurée. D'ailleurs, sur cette période, les défaillances d'entreprises ont augmenté

K. M.

Délais et retards moyens par secteur (en jours)



Tous les secteurs d'activité sont touchés par un retard et un allongement des délais de paiement. Les entreprises enregistrant les retards les plus longs sont celles opérant dans les secteurs industriels: 111 jours pour le textile, suivi par l'automobile (104 jours). Les ratios d'impayés sont en nette hausse puisque plus de 30% de l'échantillon affirme observer des ratios d'impayés supérieurs à 10%

même période. Ce sont en particulier les entreprises du secteur de la chimie et de l'énergie ainsi que celles opérant dans la construction et la distribution (voir aussi encadré).

Les résultats de l'enquête Coface sur les délais de paiement, menée auprès de 256 entreprises couvrant les différents secteurs, mettent encore une fois la lumière sur cette gangrène qui menace les entreprises. Les délais moyens de paiement se situent à 99 jours. Ils se sont rallongés par rapport à 2015 et 2016 où ils étaient

pour les services aux entreprises et de 90 dans l'agroalimentaire.

Plus encore, l'allongement concerne aussi bien les entreprises dont les clients sont des entreprises privées que du secteur public.

Les résultats de l'enquête sont assez alarmants et confirment les constats relevés de manière récurrente par le patronat: 59,4% des répondants ont observé une dégradation de leurs délais de paiement auprès d'entreprises publiques au cours des six derniers mois contre 46% en 2016.